



## **CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL**

**FEDERATION CNT-PTT DES ACTIVITES POSTALES, DU COURRIER ET DES TELECOMMUNICATIONS.** Siège social : 33 rue des Vignoles 75020 Paris.

Adresse postale : Bourse du travail, Espace MANDELA  
82, Boulevard du général Leclerc 95100 ARGENTEUIL.

E-mail : [fede.ptt@cnt-f.org](mailto:fede.ptt@cnt-f.org)

Tel : 06 52 93 90 88

**Fonctionnaires de LA POSTE et de France-TELECOM :**

### **LE 3 DÉCEMBRE 2013 LA CNT APPELLE À MANIFESTER DEVANT LE SÉNAT POUR DÉFENDRE LES DROITS DES RECLASSÉS !**

Petit Rappel : En 1993, La Poste a mis en place une nouvelle classification. Le choix était laissé aux agents d'opter pour les nouvelles classifications ou de conserver leur grade détenu, dit grade de reclassement. Evidemment, les dirigeants de l'entreprise ont omis de préciser qu'en optant pour le maintien de leur grade de reclassement leur coupait toute possibilité de développement de carrière. En effet, très concrètement, la direction de La Poste leur a interdit toute possibilité de promotion depuis bientôt 20 ans... La jurisprudence est maintenant constante pour reconnaître la discrimination subie par ces agents. Ils sont aujourd'hui à peu près 6 000.

Sur ce sujet La Poste et l'Etat main dans la main pour bafouer les droits des reclassés, leur politique ? SOURD, AVEUGLE et MUET !

Les organisations syndicales SUD-PTT, FO COM, CGT, CNT PTT et les associations de « RECLASSÉ-E-S » ADIFE, SDF et ADFE-PTT appellent à un rassemblement unitaire des fonctionnaires « RECLASSÉ-E-S » de La Poste et de France Télécom devant le Sénat le 3 décembre 2013. Elles tiendront une conférence de presse à 14h30.

**NE RESTE PAS SEUL À ESPÉRER UNE  
PROMOTION PAR TABLEAU D'AVANCEMENT :  
UN DROIT NE SE MENDIE PAS  
IL SE PREND !!!**

**RENDEZ-VOUS LE 3 DÉCEMBRE 2013 DEVANT LE SÉNAT À PARTIR DE 14H00.  
SQUARE FRANCIS POULENC / 15, RUE VAUGIRARD 75006 PARIS  
MÉTRO ODEON OU LUXEMBOURG**

Un préavis de grève national est déposé pour la journée.